

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2018

FIN DE VIE DIGNE - (N° 517)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 23

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La seule lecture des alinéas permet de comprendre l'immense gravité du texte. L'idée exprimée par la phrase « Les personnes de confiance sont classées par ordre de préférence » est une négation complète de la complexité des sentiments humains. Il vient d'ailleurs tenter de préciser la rédaction obscure de l'alinéa 2 ou l'on comprend mal si le texte dispose d'une ou de plusieurs personnes de confiance.